

TEMPS ET PERTINENCE



LOUIS DE SAUSSURE

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La démarche que je voudrais vous exposer et qui a fait l'objet de mon livre procède à la fois d'un questionnement, d'une remarque et d'une hypothèse.

Le questionnement qui m'a animé dans cette aventure scientifique est le suivant : pourquoi est-il si difficile, tant pour les linguistes que pour les philosophes du langage, d'expliquer les lois qui régissent la temporalité du discours ? C'est donc qu'il y a derrière la question du temps linguistique un ensemble de problématiques fortement complexes. En particulier, le temps verbal ou l'adverbe de temps, ne concerne en général pas seulement la phrase dans laquelle il se trouve, mais il concerne également la relation que cette phrase entretient avec d'autres phrases. C'est ce qu'on appelle le caractère anaphorique des temps verbaux, en particulier de certains temps verbaux, et de certains adverbes temporels. C'est cette propriété qui rend leur étude difficile, car elle fait intervenir deux niveaux de description qui sont toujours difficiles à accorder si l'on veut éviter des problèmes épistémologiques insurmontables : le niveau sémantique, qui concerne la signification du morphème dans la phrase qu'il sert à composer, et le niveau pragmatique, qui concerne la relation de sens entre la phrase considérée et son environnement discursif, mais aussi de manière plus générale la relation entre la phrase et les éléments accessibles à la conscience de son destinataire.

La remarque n'est qu'un prolongement du questionnement : les grammaires, mais également la littérature scientifique, autrement dit les études, en sémantique et en pragmatique, sont insuffisantes ou inadéquates. En particulier, on a le sentiment que plus la littérature est prolixe sur des thèmes comme les temps verbaux, les connecteurs, les classes de verbe, les types de discours etc., plus il est difficile d'avoir un modèle théorique du temps linguistique qui soit à la fois correct du point de vue de la description mais également plausible du point de vue des activités mentales liées à l'interprétation du langage naturel. En particulier, même s'il existe de très bons manuels de langues étrangères, il n'existe à l'heure actuelle aucun modèle véritablement adéquat du temps linguistique qui puisse être mis directement à la disposition des enseignants (par exemple de français langue étrangère). J'ai

été à plusieurs reprises frappé, avec bonheur, en voyant des étudiants étrangers venus suivre avec moi un séminaire de linguistique du temps dans le cadre de leurs études de sciences du langage venir me dire qu'ils avaient maintenant une meilleure idée du fonctionnement de l'imparfait du français. Bien entendu, il va de soi que ce genre de gratification pédagogique ne valide pas un modèle théorique. Mais il incite à le développer.

L'hypothèse que j'ai tenté d'appliquer me vient d'une tradition scientifique bien particulière, à laquelle appartenait déjà mon directeur de thèse, Jacques Moeschler. Il s'agit en réalité d'un ensemble d'hypothèses qui font l'objet depuis deux décennies environ d'intenses travaux en transportant vers le domaine de la communication concrète – la pragmatique du langage – les idées mécanistes et naturalistes venues de la philosophie de l'esprit, en particulierité la *modularité* fodorienne (et ses divers avatars contradictoires contemporains), et de la syntaxe chomskyenne. Autrement dit, cette pragmatique, notamment sa branche connue sous le nom de *théorie de la pertinence* (d'où mon titre *Temps et pertinence*), fondée par Dan Sperber et Deirdre Wilson – qui marchent dans les traces d'un grand philosophe du langage, Paul Grice –, traite conjointement de communication linguistique et de cognition : elle s'inscrit dans le cadre de la psycholinguistique étendue, ou dans celui, plus généralement, des sciences cognitives. Pour le dire simplement : comprendre la fonction d'un temps verbal, par exemple, revient à comprendre le processus interprétatif et représentationnel auquel il donne lieu. L'hypothèse que j'ai voulu suivre est donc la suivante : il n'y a pas de sens sans interprétation, et il n'y a pas d'interprétation sans l'exercice des facultés mentales, à savoir la cognition. Et ceci vaut pour le temps comme pour les autres dimensions du sens.

C'est un fait que l'interprétation est crucialement une affaire de contextualisation. En effet, nos habitudes linguistiques sont bien davantage non-littérales que littérales : les contenus implicites sont tellement présents qu'il est parfois difficile, sinon extrêmement complexe, de distinguer, dans un énoncé, ce qui appartient en propre à la forme linguistique et ce qui appartient à ce que la contextualisation permet d'inférer. C'est toute la problématique de la distinction entre le niveau

sémantique et le niveau pragmatique, entre le sens explicite et le sens implicite, qui est ici convoquée. Ce sont bien des opérations de contextualisation qui nous permettent d'étendre ou de modifier, selon les cas, la signification littérale, pour conjecturer un vouloir-dire complet attribuable au locuteur. Ainsi, et par parenthèse, le langage est un moyen économique et simplifié de représenter publiquement des pensées probablement beaucoup plus précises et complexes à la fois.

C'est en cela que l'interprétation est intéressante : comment passe-t-on de l'interprétation « littérale » a à l'interprétation enrichie b dans les cas suivants, que je cite mais qui sont bien connus :

- (1) a. Ça va être froid.
b. Le repas va être froid si tu tardes à venir à table / je te demande de venir.
- (2) a. Elle poussa la porte et le président s'emporta.
b. Elle poussa la porte et ensuite le président s'emporta.
- (3) a. La Hollande est plate.
b. La Hollande a peu de reliefs / est relativement plate.
- (4) a. Apportez-moi la liste des notes de première année.
b. Apportez-moi la liste des notes de première année avec les noms.
- (5) a. J'ai mangé.
b. J'ai mangé récemment, je n'ai pas faim, je décline l'invitation à déjeuner.

En (1), le destinataire contextualise : c'est le repas qui va être froid, et le fait de l'évoquer incite à supposer une intentionalité de communiquer plus riche en pertinence, à savoir une demande de venir à table. En (2), à quoi attribuer la progression temporelle ? Toutes les études montrent à la fois que *et* favorise cette progression, mais qu'il ne la détermine aucunement. En (3), que dire de *plate* ? A tout prendre, le locuteur de (3) n'a pas produit de métaphore ; pour autant, la Hollande n'est pas littéralement plate, et c'est de cette impossibilité que naît l'enrichissement du concept *plat*. L'exemple (4) est du même ordre :

c'est bien pour des raisons de quantité d'information qu'il ne viendrait pas à la secrétaire d'imaginer que le professeur souhaite juste une liste de notes.

C'est des cas comme l'exemple (5) qui montrent peut-être le mieux le type d'enjeux auxquels j'ai essayé de me confronter. Le passé composé, dans des emplois comme (5), comporte quelque chose de très particulier : il demande – c'est probablement à cause de l'auxiliaire – de se représenter l'état présent qui résulte de l'événement décrit. Ainsi, de *j'ai mangé*, le destinataire comprend qu'il doit se représenter la conséquence de l'événement dans le présent. De la sorte, le destinataire a dû enrichir le sens de la forme linguistique grâce à ses aptitudes cognitives, automatisées, mais il l'a fait parce que cette opération est commandée par l'expression < passé composé > elle-même (et elle n'est pas commandée par le passé simple ou l'imparfait, par exemple). Autrement dit, ce fait – également connu mais d'habitude envisagé autrement – montre qu'une expression linguistique peut avoir pour signification intrinsèque un schéma, ou *procédure*, d'enrichissement contextuel.

Pourquoi *contextuel* ? Tout simplement parce que l'enrichissement de sens pragmatique varie potentiellement d'une situation à l'autre. Qui plus est, bien souvent, cet enrichissement est invité mais peut être annulé, c'est donc que le résultat inféré n'est pas codé. Et précisément, certaines expressions, en particulier grammaticales (temps verbaux, conjonctions, certains adverbes...) donnent lieu à des enrichissements bien particuliers de ce type. Dans ce cas, c'est la procédure d'enrichissement qui est codée par l'expression linguistique. De ce fait, la tradition à laquelle j'appartiens cherche à identifier les expressions linguistiques qui encodent une procédure d'enrichissement, qui sont dites *expressions procédurales*, et les oppose à d'autres classes d'expressions linguistiques, dites *conceptuelles*. C'est Jacques Moeschler qui, le premier, a émis l'hypothèse que les temps verbaux sont des expressions procédurales ; il fallait alors préciser ce que *procédural* veut dire et établir une méthode de description qui puisse être suffisamment explicite pour être testée et évaluée.

Mais cela ne suffit pas : il faut également identifier les éléments qu'une procédure d'enrichissement doit prendre, autrement dit ses *inputs*. En général, et en particulier dans le récit au passé, les procédures associées aux expressions temporelles (temps verbaux, adverbes de temps) doivent établir la temporalité – on utilise pour cela des coordonnées – et la modifier. Or cette temporalité est fournie par d'autres éléments, en particulier d'autres phrases, précédentes dans le discours. Il faut donc un modèle, encore une fois, qui puisse interfacer le domaine de la sémantique phrastique avec le domaine du discours, qui concerne plusieurs phrases.

Bien entendu, de tels modèles existent déjà. Mais le reproche que mes collègues et moi-même leur avons opposé est d'une part celui de la non-plausibilité cognitive (pour les modèles purement logiques) et d'autre part celui de la non-adéquation (en particulier pour les modèles qui restent sous-explicites sémantiquement).

Quantité de micro-phénomènes doivent en effet être expliqués par des modèles de sens qui font intervenir un calcul interphrastique. Pour prendre un exemple, l'impossibilité de (7) et ci-dessous doit trouver une explication, face à l'acceptabilité de son équivalent au passé composé (6) :

(6) Les passagers sont descendus. L'avion a atterri. [contextualisation : rassure-toi].

(7) * Les passagers descendirent. L'avion atterrit.

La discussion est moins simple qu'il n'y paraît, car le passé simple semble autoriser parfois la régression de la temporalité, comme en (8) :

(8) Socrate mourut empoisonné. Il but la ciguë.

Pourtant, pour bien voir la multiplicité des facteurs qui entrent en ligne de compte, on peut s'apercevoir assez vite que dans une discussion comme celle-ci, des aspects inattendus viennent parasiter l'observation. Ainsi en est-il de la sémantique de *mourir*, qui vient ici donner l'illusion d'une régression : en réalité, il y a un phénomène d'inclusion,

mourir désignant un processus étendu, qui peut aller jusqu'à inclure la cause même de la mort. En témoigne l'impossible combinaison des verbes portant sur la mort elle-même avec l'énoncé de la cause :

(9) * Socrate expira [/ trépassa / décéda...] empoisonné. Il but la ciguë.

Bien entendu, il s'agit d'un tout petit exemple, mais c'est un cas de figure qui illustre assez bien la complexité sous-jacente à un problème qui peut sembler d'apparence anodine, et qui montre en particulier des faits linguistiques qui échappent aux prescriptions produites par les grammaires, qu'il s'agisse de grammaires du bon usage, ou de manuels à destination d'apprenants. Ce sont des faits de ce type qui montrent également qu'au-delà des recensions contenues dans les grammaires, les sujets parlants ont une connaissance intuitive des mécanismes de la langue, et le travail du linguiste consiste précisément à rendre cette connaissance intuitive explicite.

D'autres faits du même genre sont énumérables à foison. Même si nombre d'entre eux ont été identifiés, grâce à l'examen approfondi des données linguistiques, et ce depuis longtemps, la question de savoir comment résoudre cette complexité sur le plan méthodologique fait l'objet de discussions contradictoires très vives parmi les spécialistes.

L'arrière-plan méthodologique que j'ai mis en œuvre n'avait jamais été appliqué à des données de ce genre ; il consiste en certains présupposés en pragmatique fondamentale. D'abord, on suppose que l'interlocuteur génère spontanément – automatiquement, sans contrôle conscient – des hypothèses à propos de la pensée que le locuteur cherche à communiquer par la forme linguistique choisie. Ensuite, on admet un mécanisme de construction du sens fondé sur une rationalité du moindre effort, qui exploite une logique déductive non démonstrative, c'est-à-dire qui procède par un pari de plausibilité sur une contextualisation, sans vérifier tous les cas de figure possibles. Autrement dit, la compréhension d'un énoncé est le fruit d'une logique plus rapide mais moins sûre, une logique avec prise de risque.

Pour ce qui est, concrètement, de la modélisation des contextualisations encodées par les expressions que j'appelais plus haut *procédurales*, j'ai

voulu utiliser les modèles rendus disponibles par les sciences informatiques, à savoir l'algorithmique classique, plutôt que des modèles formels, pour une série de raisons, notamment de souplesse, mais aussi de compatibilité avec les hypothèses en jeu. Par ailleurs, l'algorithme me permet de laisser en suspens certains aspects du traitement interprétatif dans le modèle ; ce paramètre est utile, car il reste encore beaucoup de recherche à mener du côté des sciences cognitives à propos de points qui sont eux-mêmes en suspens dans le travail que j'ai cherché à mener. Par exemple, comment déterminer les informations qui sont saillantes parmi d'autres, et auxquelles le destinataire a accès ; et comment déterminer à quel moment le destinataire considère qu'il a satisfait le principe qui veut qu'à une interprétation corresponde un degré de satisfaction face à un degré d'effort.

Les applications de ce type de travail sont à trouver bien entendu d'abord sur le plan de la recherche fondamentale, et ce dans le dialogue interdisciplinaire entre la linguistique et des domaines comme la psychologie cognitive ou les sciences de la communication. Par ailleurs, il y a aussi dans ce travail des ressources liées au contrôle d'expériences menées dans le cadre de la psychologie, pour mieux maîtriser des schémas de question-réponse lorsque des éléments sémantiques (temps, adverbcs...) induisent un type de réponse en vertu des propriétés linguistiques mêmes de la question posée. Mais bien entendu, le champ d'application privilégié, mais pour lequel un travail de simplification doit être opéré, concerne la didactique des langues, en particulier des langues secondes. Enfin, d'autres aspects sont également concernés : je n'ai pas mentionné qu'une part importante de mon étude concerne des effets de subjectivité et de pensée représentée, qui intéressent également la théorie littéraire, mais aussi les sciences des médias.

Je voudrais conclure en insistant sur le fait qu'il ne s'agit pas ici d'une recherche solitaire. Bien entendu, si le modèle m'est propre, et un certain nombre de données également, jamais cette recherche n'aurait connu cette fortune sans le dialogue constant avec mes partenaires de recherche, en particulier à l'Université de Genève, autour de Jacques Moeschler, Jean-Marc Luscher et surtout Bertrand Sthioul, mais aussi

à l'extérieur, qu'il s'agisse de Nicholas Asher (University of Texas, Austin) et de l'équipe de la théorie de la pertinence à Londres, dirigée par Deirdre Wilson, ou encore des collègues du CNRS de l'Institut des sciences cognitives de Lyon comme Anne Reboul. J'ai pu entretenir des relations de recherche avec ces collègues, ainsi qu'avec passablement d'autres, autour de ce projet, grâce aux financements qui m'ont été accordés à cette fin par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique, que je ne peux donc que remercier profondément.